



résumé Politique Genre

Pour le FONSIS, l'égalité entre les hommes et les femmes relève d'un droit fondamental inaliénable. Aussi, en mettant avant l'équité et l'égalité des genres, aussi bien dans ses activités que dans la sélection de ses projets, le Fonds souverain consacre ce droit et contribue à plusieurs Objectifs de Développement Durable, en particulier l'ODD 5 : l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles.

Cette politique a pour objectif final de promouvoir l'égalité des droits entre les femmes et les hommes qui composent le Fonds souverain, et à réaffirmer les principes d'un partage des ressources et des responsabilités entre les femmes et les hommes basé sur la compétence et le mérite.

Dans ce cadre, le FONSIS s'engage, dans le respect des lois et règlements en vigueur et des ODD, à contribuer à la lutte contre :

- la persistance de la pauvreté,
- l'accès inégal à la formation et les disparités et insuffisances dans ce domaine,
- l'accès inégal aux soins de santé,
- l'inégalité face à l'accès au financement,
- le partage inégal du pouvoir et des responsabilités de décision,
- le non-respect des droits fondamentaux, ainsi que les carences pour la promotion et la protection de ces droits,
- les images stéréotypées,
- la violence.

La prise en compte du genre est réalisée particulièrement par :

- l'amélioration de l'environnement socio culturel et économique par des mesures favorisant l'équité et l'égalité des genres dans les comportements sociaux internes et l'accès aux fonctions ;
- la mise en œuvre dans les activités, en investissant dans des secteurs clés touchant aux besoins des femmes ou contribuant au renforcement des conditions de travail ou de l'employabilité des femmes dans son organisation et ou dans la conduite de ses investissements ;
- la mise en place d'instruments financiers intégrant dans leur politique d'investissement le renforcement de l'autonomisation économique des femmes ;
- la promotion d'actions créant ou renforçant une égalité des genres.

La Politique Genre est basée sur le Plan Sénégal émergent, la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre (SNEEG) du Sénégal et en cohérence avec les conventions et traités internationaux ratifiés par le Sénégal, ainsi que les lois et règlements applicables au FONSIS.